

FICHE D'ACTIVITÉ

Comprendre la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et la Résistance à travers un récit littéraire contemporain.

Étude de chapitres du livre de Véronique Mougin,

À propos d'un village oublié (2025, Flammarion).



Roman

À propos d'un village oublié
Véronique Mougin

Flammarion

TROISIÈME

Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales.
Chapitre 4 : La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

TERMINALE GÉNÉRALE :

Thème 1 : Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945).
Chapitre 3 : La Seconde Guerre mondiale.

TERMINALE TECHNOLOGIQUE :

Thème 1 : Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale.
Sujet d'étude « De Gaulle et la France libre ».

Compétences

COLLÈGE ET LYCÉE

Contextualiser : confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est lu, entendu et vécu
Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique
Se repérer dans l'espace et dans le temps
Coopérer et mutualiser
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués

LYCÉE

Introduire les concepts de mémoire individuelle et collective.

CONSIGNE : Par groupe de 4, la classe va travailler sur 6 chapitres du roman de Véronique Mouglin, *À propos d'un village oublié* (2025). Chaque groupe devra faire un panneau présentant les événements chronologiques de la vie des personnages du roman, aussi bien Margit que chacune de ses rencontres ; sur la partie supérieure du panneau, les élèves mettront en évidence les événements de contexte historique (histoire nationale, européenne et mondiale), permettant d'éclairer le récit. Ils prendront appui sur un petit dossier documentaire qui leur sera proposé par groupe. Le nombre de groupes est modulable selon les besoins pédagogiques de l'enseignant.

L'OBJECTIF DE CE TRAVAIL EST DE COMPRENDRE QUE :

L'histoire explique le roman,
Le roman montre les effets de l'histoire sur des individus.

CONTEXTE :

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la France est occupée par l'Allemagne nazie et dirigée en partie par le régime de Vichy, qui met en place des lois antisémites et participe à la persécution des Juifs, tandis que certains Français choisissent d'aider et de résister.

PROBLÉMATIQUE :

Comment le roman permet-il de comprendre l'impact des événements historiques de la Seconde Guerre mondiale sur la vie des individus, et en particulier sur celle de Margit ?

ÉTAPE 1 : LECTURE DU CHAPITRE

Lis attentivement le chapitre qui t'a été attribué. Note tout ce que vous voyez : personnages ; actions ; décors, éléments marquants.

Lis attentivement le chapitre attribué à ton groupe et relève :

Les personnages

Les actions (ce qui se passe)

Les lieux (villes, village, train...)

Les éléments marquants (danger, aide, injustice...)

ÉTAPE 2 : ANALYSE DU CHAPITRE EN LIEN AVEC L'HISTOIRE

À partir du cours et des documents, reliez votre chapitre aux grands thèmes suivants :

La France occupée et la France libre :

Où se situe la scène ?

À quel moment de la guerre ?

Margit est-elle en danger ? Pourquoi ?

Les discriminations envers les Juifs et les minorités :

Quels actes de discrimination voyez-vous ?

Qui les met en place ? (État, civils, commerçants...)

Comment cela se manifeste-t-il dans la vie quotidienne ?

La collaboration du régime de Vichy dans la mise en œuvre du génocide des Juifs : comment l'État français a-t-il aidé les nazis dans la mise en œuvre du génocide des Juifs (exclusion des Juifs dès 1940 ; police française au service de l'Allemagne pour organiser des rafles.

L'État français est-il présent dans votre chapitre ?

Comment aide-t-il les nazis ? (lois, contrôles, police)

Donnez un exemple précis.

La vie des Français sous l'occupation : pénuries alimentaires, solidarités villageoises, convois de Juifs dans des camps d'extermination.

Quelles difficultés observe-t-on ? pénuries, peur, contrôles

Y a-t-il de la solidarité ? Donnez un exemple.

La résistance : quelles sont les actions ? quelles sont les modalités d'action ? Quels sont les risques ? Quel est le profil des résistants Reliez-le aux événements vus en cours.

Qui aide Margit ?

Que fait cette personne concrètement ?

Quels risques prend-elle ? Exemple : cacher, aider à fuir, donner à manger, ne pas dénoncer

Quel est son profil ? Est-ce une femme, un homme ?

ÉTAPE 3 : ÉTABLISSEMENT D'UN PANNEAU CHRONOLOGIQUE PAR GROUPE

Notez les évènements sur la frise : en haut, les évènements historiques, à partir du cours et du dossier documentaire ; en bas, les évènements de la vie de Margit. Vous pouvez y insérer des citations du roman.

**ÉTAPE 4 : RÉFLEXION INDIVIDUELLE**

Question 1 : Rédigez chacun un paragraphe (5-10 lignes) pour répondre à la question : « Que ne trouve-t-on pas dans le texte, mais que l'on apprend grâce à l'histoire ? » (lois, organisation des rafles, chiffres)

Question 2 : Que serait-il arrivé à Margit si elle n'avait pas été aidée à ce moment-là ? Tu peux imaginer : arrestation, internement, déportation.

CHAPITRE DISTRIBUÉ :
P. 14 – 20. « LE MARAÎCHER »
CHAPITRE « LA CONCIERGE »

Extraits importants à commenter :

Aide : Souligne, dans ce texte, les éléments qui renvoient au contexte de la France de l'époque, et celui de l'histoire de Margit.

À propos d'un village oublié, « Le maraîcher », p. 16.

C'est 1940, donc, une époque navrante et grossière où la haine parle fort. La guerre est perdue, l'ennemi héréditaire a enfilé nos chaussons, la crise sévit et en plus il pleut. La moindre tribune est prise d'assaut par des rougeauds suant de dépit et de colère. Voilà longtemps qu'ils ont tracé une ligne rouge entre les citoyens dignes de ce nom et les autres, qui n'ont pas les bonnes idées, les bonnes mœurs ni la bonne religion. Maintenant les haineux se déchaînent. Il y en a dans la presse, à la radio, il y a des haineux à l'Assemblée, des haineux au gouvernement, dans la rue, même dans la file d'attente du maraîcher. Au marché aussi, oui, oui, oui, le maraîcher en personne, comme beaucoup de lambda, en est persuadé : la défaite, le mauvais temps, même la mort de Dieu et le tragique prix des poires, tout est la faute de cette sale race à laquelle Margit appartient, cette engeance de conspirateurs cosmopolites, de religieux déicides et d'affairistes au nez crochu. Il faut cesser de se voiler la face, dit-on, le temps est venu d'ouvrir les yeux, de se dessiller un grand coup, mais pour regarder où, bon sang, en Margit on a beau écarquiller : rien de religieux, ni d'affairiste ni de crochu, mais quand même, quand même, insistent les furieux, là, sur l'étal du maraîcher, c'est flagrant, nul ne peut le nier et on connaît les coupables : le prix des poires flambe. À cet instant, Margit aimerait juste que son homme soit près d'elle, mais le tourtereau engagé pour la France erre à huit cents kilomètres de là, démobilisé avec son régiment de Tchécoslovaques francophiles. Elle pense à lui. Elle pense au petit poisson qu'il lui a laissé au creux du ventre et qu'il faut bien nourrir, c'est pourquoi elle achètera aujourd'hui deux belles poires en plus du pain, sauf que le marchand n'est pas de cet avis. Il réserve désormais ses fruits aux vrais citoyens, pas aux métèques tout juifus. Il le dit fort, il est content. Alors la jeune femme range les pièces dans son porte-monnaie. Elle se sent plus seule encore que tout à l'heure, seule au milieu du marché bruyant, sous la flotte froide avec le petit têtard – eux deux maintenant dans le monde qui s'obscurcit.

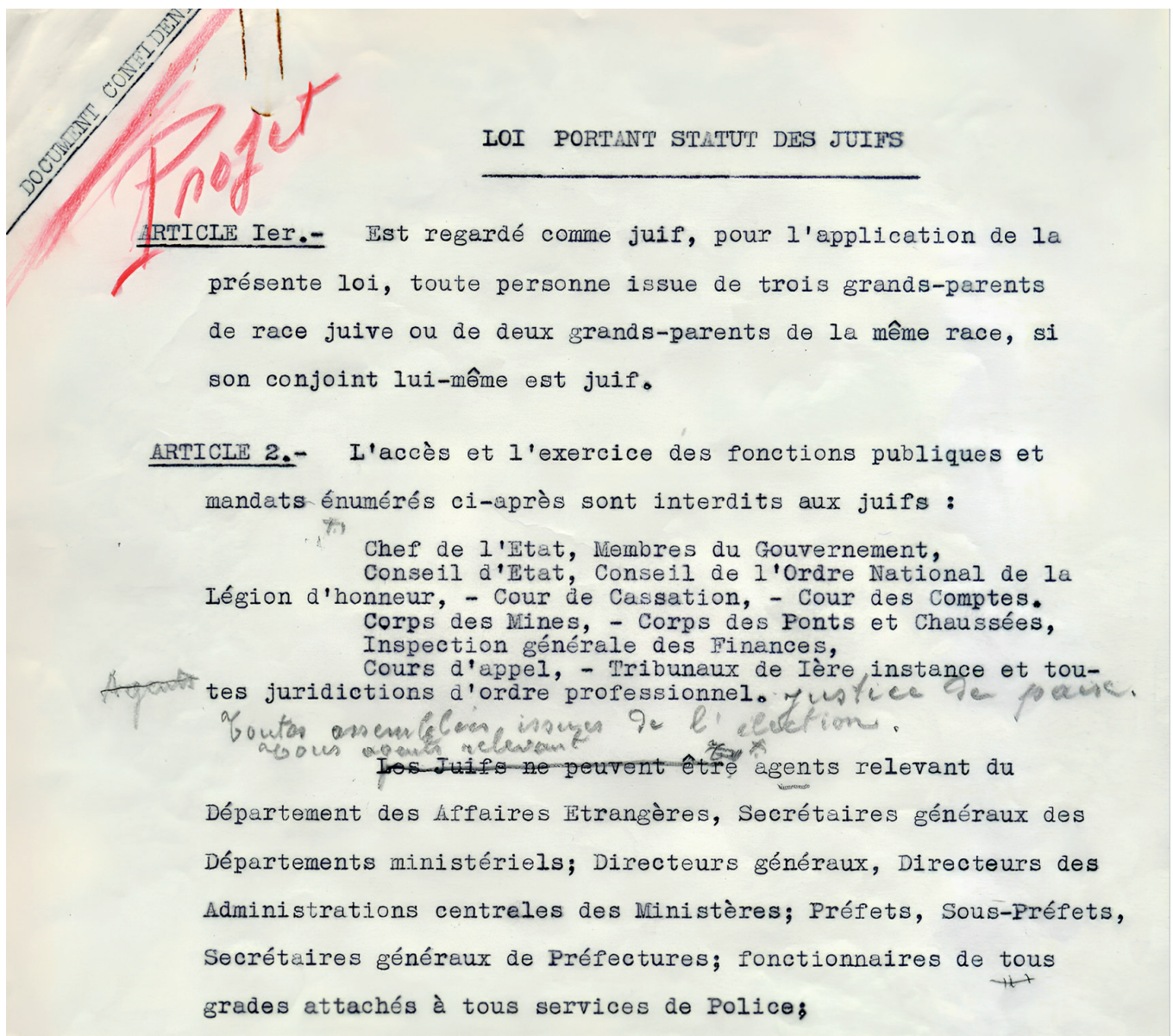
À propos d'un village oublié, « La concierge », p. 21.

Marguerite voulait acheter des poires, figurez-vous. Et elle n'a pas pu, parce que le gars du marché réserve désormais ses fruits et ses légumes aux clients de souche. De souche ! Marguerite n'est pas de souche. Elle est de Budapest, ou pas loin. (...) Mais elle ne croit plus beaucoup à cette histoire d'Exposition universelle, la concierge. Maintenant elle se demande si les parents de Marguerite, un peu juifs sur les bords, n'ont pas plutôt collé leur cadette dans le premier train pour le pays des droits de l'homme tellement ça sentait fort le roussi chez eux, rapport aux brimades, aux expropriations, tout ça. Sauf que ça commence à sentir pareil chez nous.

À propos d'un village oublié, p. 23-24, « La concierge ».

Rien que cet automne, on a éjecté tous les israélites français de la fonction publique. À dégager les profs juifs, les juges, les gardiens de la paix et compagnie, tant qu'à y être les journalistes et les comédiens ont été virés aussi – plus question de voir leur trogne nulle part. Les juifs qui, étrangers au départ, avaient obtenu la nationalité française ces dernières années vont devoir la rendre, carrément, c'est écrit noir sur blanc dans le journal. Quant aux juifs étrangers, y a même plus besoin de prétexte pour les incarcérer : exister leur suffit à se retrouver en résidence surveillée ou derrière les barreaux, encore une nouvelle loi. Le pire, c'est qu'à part les pauvres gens concernés tout le monde s'en fout, sauf quelques émotifs dont la concierge, pas juive du tout mais un peu étrangère par sa mère et bien informée par le monsieur de la dame du cinquième qui travaille à la police. Ça ne risque pas de s'arranger, qu'il dit. Et on veut bien le croire, vu que c'est plus un gouvernement qu'on a mais une serpillière d'eau de Javel. Sous prétexte de purifier le pays, les ministres étrillent un tas de gens, les israélites et les étrangers bien sûr, mais aussi les francs-maçons, les communistes et tous ceux qui pensent de travers – quand on coche plusieurs cases c'est pas évident, la Marguerite a de quoi se faire du mouron. Surtout que les Fritz, de leur côté, ont entrepris de compter chaque juif un par un pour les catapulter en bloc sur une île, à Madagascar : ça aussi s'affiche dans la presse et d'autres canailleries plus délirantes, à croire que le gouvernement et les Allemands se tirent la bourre pour mortifier le mieux – après Madagascar, on attend Tombouctou ou la planète Mars. Plus rien n'étant impossible, les marchands de légumes en concluent qu'ils peuvent tout se permettre.

Documents :



Projet de loi portant statut des Juifs d'octobre 1940 annoté par Pétain — Crédit : Mémorial de la Shoah / CDJC
 Accès : <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/outils-et-ressources/documents-darchives/persecutions-des-juifs-de-france.html>

ETAT FRANÇAIS
 PREFECTURE DE SEINE-ET-OISE

RECENSEMENT DES JUIFS

En application de la loi du 2 Juin 1941, tous les juifs doivent souscrire une déclaration relative à leur situation personnelle et matérielle.

En conséquence et sans préjudice des déclarations qu'ils ont déjà faites, tous les juifs domiciliés dans le Département de Seine-et-Oise ont à se présenter avant le **20 AOÛT 1941**, dernier délai, au Commissariat de Police de leur domicile pour les localités comprises dans la zone de la Police d'Etat, aux Mairies pour les autres communes.

Est juif sans exception de sa loi :

1° C'est un juif, appartenant ou non à une confession quelconque qui est issu d'un même ou de deux parents de race juive, ou de deux, seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands parents de race juive.

Est regardé comme étant de race juive, le grand parent ayant appartenu à la religion juive.

2° C'est un juif qui appartenait à la religion juive au 25 Juin 1940 et qui est issu de deux grands parents de race juive.

La non appartenance à la religion juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'Etat avant le loi du 9 Décembre 1904.

La dévotion ou l'abstention de la reconnaissance d'un enfant considéré comme juif ont sans effet en regard des dispositions qui précèdent.

Le Préfet de Seine-et-Oise rappelle que toute infraction au présent article c'est-à-dire à l'article 1^{er} de la loi du 2 Juin 1941 est punie d'un emprisonnement de un mois à un an et d'une amende de 100 à 10.000 francs ou de l'une des deux peines seulement, sans préjudice de droit pour le Préfet de prononcer l'interdiction dans un camp spécial même si l'intéressé est français.

Le Préfet de Seine-et-Oise,
 Marc CHEVALIER

Affiche signée par le préfet de Seine-et-Oise Marc Chevalier et appelant les Juifs à venir se faire recenser au commissariat de police avant le 20 août 1941, en application de la loi du 2 juin 1941.
 Crédit : Mémorial de la Shoah / CDJC

389269 N°
 12 FRANCS
 Serie B
 CARTE D'IDENTITE JUIF

PREFECTURE DE POLICE

Nom : *Glaeser*

Prénoms : *Léon*

Profession : *Conseil juridique*

Né le : *20 - 10 - 1887*

à : *Riga*

département : *Russie*

Nationalité : *Française*

Domicile : *Paris
 16, Rue d'Orléans*

SIGNALEMENT

Taille : *1 65*

Cheveux : *grs*

Moustache : _____

Yeux : *verts*

Signes particuliers : _____

Nez : Dos *pet* Base *bas*

Dimension : *ov*

Forme générale du visage : *ov*

Teint : *col*

Empreinte digitale

Signature du titulaire : *Glaeser*

Paris, le _____ 193____

LE PREFET DE POLICE

Imp. Chaix (B) — 1147-36 — (3-D)

Carte d'identité de Léon Glaeser
 Crédit : Mémorial de la Shoah / CDJC

CHAPITRE DISTRIBUÉ :
« LE PASSAGER » (P. 30-34)
« LA JEUNE FILLE »

À propos d'un village oublié, p. 31-34, « Le passager ».

C'est comme un don qu'il a, un truc depuis sa naissance. Là, les uniformes montent dans le train et il sait pertinemment que ça ne va pas bien se passer. Facile, oui, peut-être, mais juste avant, il y a dix minutes, quand le train roulait pleine bourre ou presque, il s'est dit « on va s'arrêter », et ça n'a pas loupé : arrêt imprévu en gare.

Il ne comprend pas pourquoi il faut de loyaux soldats étrangers combattant hier encore pour notre pays sont aujourd'hui des indésirables emprisonnés en raison de leur surnombre dans l'économie nationale, et s'ils sont en surnombre, pour quelle raison l'État les fait travailler sans leur verser de salaire. Ôter d'urgence la citoyenneté française à d'honnêtes gens qui l'ont depuis un siècle et demi, ni pourquoi de loyaux soldats étrangers combattant hier encore pour notre pays sont aujourd'hui des indésirables emprisonnés en raison de leur surnombre dans l'économie nationale, et s'ils sont en surnombre, pour quelle raison l'État les fait travailler sans leur verser de salaire. (...) En approchant son visage de la vitre, le passager les aperçoit, les petits juifs serrés contre les grands sur le quai, leurs mains qui se cherchent, leur pâleur. Peut-être se sont-ils fait refiler de faux laissez-passer trop mal figolés pour tromper le contrôleur, peut-être ont-ils voyagé sans tricher en comptant sur sa bienveillance, en tout cas leurs derniers espoirs de fuite s'envolent, et ça aussi l'homme sur la banquette le voit bien, derrière la vitre. Le train va rester à l'arrêt, il pourrait le parier. Elle a raison de s'affoler, la passagère d'en face. Quand l'affaire va mal s'engager, ça lui fait comme une pulsation froide dans la poitrine. Avec le temps, il s'est habitué. Il se sent responsable, quand même. Pas trop mais un peu. Il se racle la gorge. Ausweis !, la porte du compartiment s'ouvre. Sur sa banquette, le passager est pris d'une épouvantable quinte de toux, avec spasmes et postillons en escadrille – au son à s'y méprendre un phoque en pleine crise d'épilepsie.

À propos d'un village oublié, p. 31-34, « Le passager ».

Papiers s'il vous plaît, néanmoins les contrôleurs en armes restent prudemment dans le couloir, à bonne distance de l'averse – personne n'a envie d'attraper la tuberculose. Marguerite et son voisin plié en deux tendent leurs laissez-passer auxquels est jeté de loin un coup d'œil rapide, la porte se referme aussi sec et le bruit des bottes s'évanouit dans le couloir. Quelques instants plus tard un sifflement retentit, couvrant la catarrhe du passager dont la cravate est toujours secouée de convulsions. Les derniers uniformes descendent sur le quai rejoindre les familles arrêtées, puis l'escadron se dirige vers la sortie de la gare. Le train reprend sa route. Dans le compartiment 7, l'homme s'arrête net de tousser – la passagère d'en face dormira tranquille ce soir, hélas pas avec lui.

À propos d'un village oublié, « La jeune fille », p. 87-88.

La nuit dernière, la jeune fille a songé à l'illégalité de ce voyage, pas longtemps. Les juifs n'ont plus le droit de déménager, ni de sortir de leur commune, ni de sortir tout court sans leur étoile bien cousue sur le manteau, et on n'a pas le droit de les aider du tout, du tout – ce voyage cumule donc quatre belles grosses infractions, mais comme Raymond n'est pas juif, ça va. C'est la stratégie que la jeune fille a élaborée au lieu de dormir : Raymond-est-mon-cousin-catholique-comme-moi. Si elle y croit assez fort ce sera contagieux, pensée magique sans garantie de résultat alors elle s'est entraînée une partie de la nuit : « Puisque Raymond est catholique il n'y aura pas de problème. Raymond est catholique, pas de problème. » Au matin elle n'a pas oublié d'accrocher la croix dorée à son cou et quand le contrôleur lui demande qui est l'enfant, elle répond benoîtement mon cousin, en tripotant son pendentif. Elle ne sent ni son cœur qui s'emballe, ni la frayeur du petit suspendu à ses lèvres, ni l'eau de Cologne de l'Allemand, anesthésiée elle est, tout entière dans les deux mots qu'elle prononce, et dans les trois qu'elle ne prononce pas : mon cousin, catholique-comme-moi. Le contrôleur sourit. Il rend les billets. Certaines Françaises ont de bien jolis cheveux, dommage que le devoir l'appelle. Au revoir, c'est ça, Aufwiedersehen et dégage.

Documents :



Rencontre entre Pétain (à gauche), Hitler (au centre) et von Ribbentrop (à droite) à Montoire.

Source : photographie prise par Heinrich Hoffmann le 24 octobre 1940, conservée au BPK à Berlin.

Le 24 octobre 1940, le maréchal Pétain rencontre pour la première fois Hitler et son ministre des Affaires étrangères dans la gare de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher). Après une poignée de main échangée entre les deux hommes sur le quai, la discussion se déroule dans un wagon du train personnel du Führer. Précédée et préparée par la rencontre du 22 octobre entre Pierre Laval (alors ministre des Affaires étrangères), Hitler et von Ribbentrop, cette entrevue visant à préciser les principes de la collaboration du gouvernement français avec l'Allemagne nazie n'a pas de caractère officiel et ne débouche sur aucune mesure précise.

Elle comporte toutefois une forte valeur symbolique, qui lui confère une importance historique et politique. De ce fait, les images de l'événement réalisées par la propagande nazie et largement diffusées jouent, notamment en France, un rôle considérable dans les représentations, la perception et les conceptions associées à la fois au régime de Vichy et au maréchal Pétain.

Source : Alexandre Sumpf, L'histoire par l'image.

Carte de la France occupée, en 1940 - La France occupée après l'armistice



Je m'adresse aujourd'hui à vous, Français de la métropole et Français d'outremer, pour vous expliquer les motifs des deux armistices conclus, le premier avec l'Allemagne il y a trois jours, le second avec l'Italie [...]. Les événements ont prouvé que l'Allemagne possédait, en mai 1940, une écrasante supériorité [...]. Devant une telle épreuve la résistance armée devait cesser. Le gouvernement était acculé à une de ces deux décisions : soit demeurer sur place, soit prendre la mer. Il en a délibéré et s'est résolu à rester en France pour maintenir l'unité de notre peuple et le représenter en face de l'adversaire.

Il a estimé que, dans de telles circonstances, son devoir était d'obtenir un armistice acceptable [...]. L'armistice est conclu. Le combat a pris fin. [...] Les conditions auxquelles nous avons dû souscrire sont sévères. Une grande partie de notre territoire va être temporairement occupée [...]. Le gouvernement reste libre. La France ne sera administrée que par des Français [...]. C'est vers l'avenir, désormais, que nous devons tourner nos efforts. Un ordre nouveau commence.

Transcription du discours radiophonique de Philippe Pétain du 25 juin 1940.

CHAPITRE DISTRIBUÉ :
« L'ASSISTANTE SOCIALE »

À propos d'un village oublié, « L'assistante sociale », p. 59.

Le premier à l'appeler, c'est un gendarme – le téléphone sonne alors qu'elle ouvre la porte de son bureau. Puis les voisins des gens raflés, deux maires, un employeur, certains débarquent sans rendez-vous. Outrés ils sont, scandalisés. Quelque chose de sale, non : d'ignoble, est arrivé dans son secteur et il faut qu'elle le sache : on a pris des gens. Des normaux, des coupables de rien, chez eux on les a pris, avec leurs petits. (...) Elle patiente devant la porte, sous le cagnard sans se plaindre, le temps qu'il faut et même davantage, c'est une assistante sociale très réservée, très pointilleuse, très obstinée aussi ; ainsi sont les sangsues, un peu limaces à première vue, ne pas s'y fier. Et puis de l'extérieur déjà, elle entend les cris. Poliment elle explique les raisons de sa venue – aide d'urgence aux démunis et premiers soins –, elle montre au sous-fifre sa lettre de mission, sa carte professionnelle ainsi que son habilitation – le pasteur ne va pas tarder, bien sûr, sans homme de foi le service social ne peut pas entrer dans un camp d'internement, c'est légitime, son chef de service est en route également, tout à fait, il arrivera dans l'heure, en attendant on peut sans doute commencer sans eux – et quand il apparaît qu'elle fondera sur place plutôt que de renoncer, bon, bon, ça va, la porte s'ouvre. Heureusement qu'elle a cadennassé son cœur, sinon il éclaterait. Il y a trop de travail pour éclater. Des hommes et des femmes s'entassent par terre dans la cour, plusieurs dizaines et il en arrive encore, de tous âges, des vieillards avec leur canne, encerclés de très près par des gardes armés. On les a fouillés plusieurs fois partout et dépouillés absolument. Plus personne n'a ses chaussures. Beaucoup sanglotent. Certains ont essayé de se suicider quand on les a pris, ils saignent. Il y a des bébés aussi. Le plus difficile est de croire ce qu'on voit. (...) Elle s'accroupit auprès d'un petit groupe de femmes, va chercher de l'eau pour les unes, un mouchoir pour le grand garçon qui a fait pipi sur lui, ce faisant déroule son questionnaire – âge des enfants, nationalité des adultes, date d'entrée sur le territoire, statut conjugal –, à ce moment le sous-fifre s'interpose : il est interdit de parler aux internés qui tombent sous le coup de la circulaire gouvernementale du 5 août télégraphiée par le Secrétariat général de la police et validée par le ministère.

À propos d'un village oublié, « L'assistante sociale », p. 59.

L'assistante sociale remercie pour ces précisions, vraiment, merci beaucoup, mais aux dernières nouvelles, sur le sol français, tous les citoyens ont des droits qu'il s'agit de respecter, même les étrangers, même les juifs – ceux-ci sont, par exemple, protégés par la convention de La Haye qui vaut bien la circulaire du 5 août, d'ailleurs est-il bien légal d'incarcérer ces gens sans vérifier auparavant que chacun d'eux corresponde aux critères officiels de déportation, sans viser leurs justificatifs, sans leur faire passer l'interrogatoire de routine ni leur proposer une visite médicale ? (...) Les listes de juifs à ramasser sont scrupuleusement établies par les autorités, croisées avec les données des recensements municipaux, étoffées par une enquête de terrain et approuvées par la Préfecture qui a la mémoire longue et d'amples filets donc aucune erreur possible, *dura lex sed lex*, maintenant si la petite dame des services sociaux pouvait débarrasser le plancher, d'aucuns ont du travail et le pastis, comme chacun sait, est bien meilleur frais. (...) Le centre de regroupement régional est à deux heures de route, elle pourra profiter du trajet pour rédiger un rapport exhaustif sur ce qu'elle a vu et entendu ici : les grabataires gardés à bout portant, la disparition inexpliquée des affaires personnelles de toutes les personnes arrêtées, bijoux et argent liquide compris, sans oublier la rafle des bébés attestée par un fonctionnaire de gendarmerie et l'odeur persistante d'anisette – anomalies administratives qui viennent toutes deux d'on ne sait où, sans nul doute de la bouche même du commandant et dont la presse, si friande d'anecdotes, saura certainement...



Devant le Vélodrome d'Hiver à Paris, 16 juillet 1942,
©BHVP

Cette photographie est unique : c'est la seule image montrant la rafle du Vel d'Hiv. En moins de deux jours, les 16 et 17 juillet 1942, près de 13 000 femmes, hommes et enfants juifs ont été raflés à Paris et emmenés pour 8 000 d'entre eux dans cette grande salle des sports du 15^e arrondissement, le Vélodrome d'Hiver. La rafle dite du Vel d'Hiv est la plus grosse opération qui a eu lieu contre les Juifs en Europe de l'Ouest. Au cœur de l'été 1942, le gouvernement de Vichy a arrêté dans toute la France et livré à l'occupant près de 25 000 victimes. Pourtant, il n'existe à ce jour aucune autre image de ces arrestations. Cette photographie est donc exceptionnelle. Elle a été retrouvée en 1990 par Serge Klarsfeld à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, dans un fonds provenant du journal collaborationniste *Paris-Midi*. C'est une photo de propagande. Quelle était l'intention de celui qui l'a prise, qu'est-ce qu'elle nous dit sur l'organisation de la rafle et qu'est-ce qu'elle nous montre des victimes ?

En 1941, il y avait déjà eu des rafles contre les hommes juifs à Paris. L'occupant avait initié des reportages photographiques à des fins de propagande antisémite dans la presse de zone occupée. Ainsi, lors de la rafle dite du « billet vert » (14 mai 1941), Harry Croner, photographe de la *Propagandakompanie*, avait suivi l'ensemble de l'opération, depuis l'un des centres de convocation (le gymnase Japy dans le 11^e arrondissement) jusqu'aux camps d'internement dans le Loiret, en passant par le transfert des « raflés » à partir de la gare d'Austerlitz. Soit 98 photos, récemment découvertes et mises au jour en 2021 par le Mémorial de la Shoah.

CHAPITRE DISTRIBUÉ :
« LE PASTEUR »

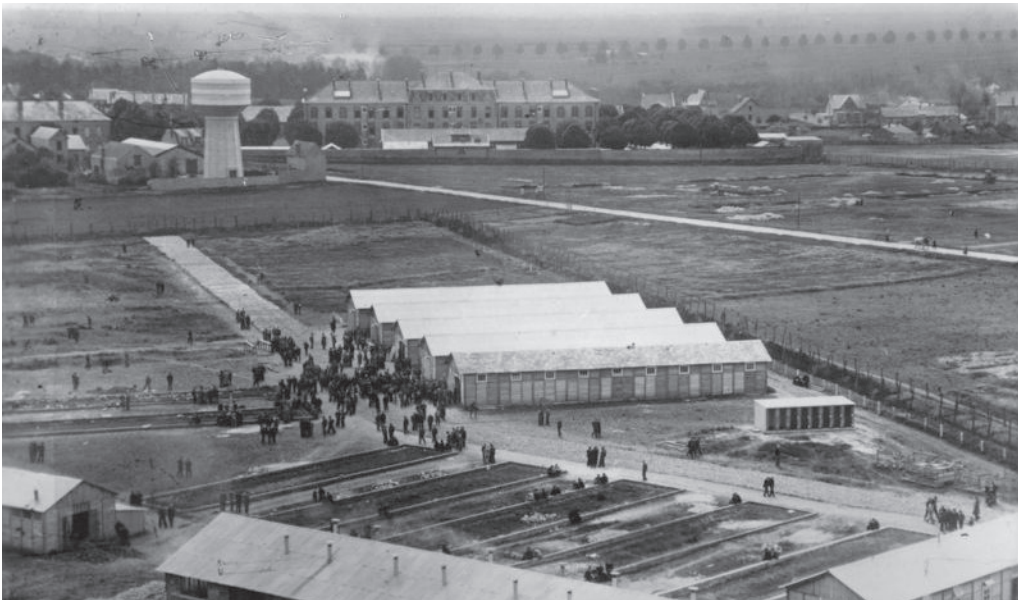
À propos d'un village oublié, « Le pasteur », p. 68-69.

C'est un matin, longtemps avant que Marguerite et l'enfant ne trouvent refuge au presbytère, que le pasteur de la paroisse Rochette-Billou-Mirabelle a compris, pour les juifs. L'article disait ceci : Actuellement leur sort outre-Rhin est terrible. Dépouillés de leurs droits, de leurs biens, mis hors-la-loi, à la merci du premier venu, ils n'ont qu'une seule étape à franchir, une seule, pour que le programme soit réalisé point par point : l'extermination par la violence ou la mort par inanition. Dans l'âme du pasteur, ces mots-là sont tombés comme des pierres. Ils ont cogné contre les montagnes de granit d'où son peuple à lui fut chassé, il y a deux cent cinquante ans. Ils ont rejoint profond le vieux chemin balisé par les ancêtres – chemin qui s'éloigne des bourgs et file à travers champs, passe les collines, tourne au coin du bois et débouche loin de tout, au creux d'un ravin, au fond d'une grotte ou d'une grange abandonnée, dans ces déserts qui accueillirent jadis les chants interdits des protestants. Depuis l'extermination par la violence ou la mort par inanition, ce sont ces pierres-là que le pasteur sculpte avec les outils du prêcheur, qui sont ceux du poète. En chaire, au début, ça donne ça : — Dieu est le père de tous les peuples, de toutes les races, personne n'est exclu de son amour. Puis ça : — Si un étranger vient séjourner dans votre pays, vous l'aimerez comme vous-mêmes. Ainsi parle l'Éternel notre Seigneur. Et ça : — Ne profitez pas des étrangers installés chez vous, ne les maltraitez pas, vous aussi avez été étrangers dans le pays d'Égypte. Pour éviter la censure, rester rond dans la forme, percutant dans le fond. De cultes en conférences, de conversations en catéchèse, les prêches bifaces du pasteur résonnent jusqu'au fond de la vallée. (...)

Après la prédication cela arrive souvent, on attrape le pasteur par le bras pour lui confier l'important. Le chuchoteur du jour est voyageur de commerce, toujours entre deux départs : — Vingt minutes d'avance, j'avais. J'ai vu arriver un train bourré à craquer : des femmes avec des enfants, plein. Celles qui ont essayé de descendre sur le quai pour prendre de l'eau ont été tabassées si fort qu'à quinze mètres on a entendu les coups de crosse sur leur dos.

— Des scènes d'épouvante ont lieu actuellement partout dans le pays. Des malheureux qui reçoivent asile sur notre sol sont traqués, arrêtés et livrés comme du vil bétail. Des familles sont disloquées et envoyées vers les plus graves dangers. C'est un déshonneur, une défaite morale. Depuis que Marguerite a été raflée avec son nourrisson, plus grand monde à Mirabelle ne trouve que le pasteur exagère. Tous le savent maintenant, le gendarme et l'assistante sociale, les voisines et les voisins, les habitants du village et ceux des alentours qui ont assisté aux mêmes scènes, tous ceux à qui on a raconté au bistrot ou à l'épicerie – comme des déchets, je te dis, ramassés à l'aube avec les petits, emportés on ne sait où, disparus –, même ceux qui ne lisent pas le journal ont compris.

Documents :



Le camp de Pithiviers

Vue des baraquements du camp de Pithiviers (Loiret), 1941-1943. Comme celui de Beaune-la-Rolande, le camp de Pithiviers avait été implanté dans le Loiret en raison de la proximité avec Paris. Destiné dans un premier temps à l'internement des prisonniers de guerre allemands, il servira sous Vichy de camp d'internement puis de transit pour les Juifs, notamment ceux arrêtés lors des rafles de l'été 1942. Entre 1941 et 1943, ce seront plus de 16 000 Juifs qui y seront internés, dont 4 700 enfants. La plupart seront déportés et assassinés à Auschwitz.

FICHE D'IDENTITÉ DU CENTRE D'ÉMIGRATION (Bompard)

| | | | |
|-------------------------|--------------|-----------------------|-------------------------|
| NOMS ET PRÉNOMS | | NATIONALITÉ | ALLEMANDE |
| LIEU DE NAISSANCE | (Allemagne) | DATE DE NAISSANCE | |
| PROFESSION | SANS | DOMICILE | |
| VENANT DE | MARSEILLE | DESTINATION | DESIRE RESTER EN FRANCE |
| DATE D'ENTRÉE EN FRANCE | 1930 | A MARSEILLE DEPUIS LE | 4.9.1941 |
| PIÈCES D'IDENTITÉ | SANS | DÉLIVRÉES | |
| RENTRÉE LE | 11 MARS 1942 | SORTIE LE | 18 NOVEMBRE 1942 |

Fiche d'identité de Selma Adler (née Mayer) - Centre d'émigration de Bompard – Marseille

Ce document, conservé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, illustre la complexité et l'imbrication des dispositifs d'internement mis en place sous le régime de Vichy pour les familles juives étrangères réfugiées dans le sud de la France. Ces structures servaient souvent de lieux de transit dans l'attente d'une émigration hors d'Europe.

Née en Allemagne, Selma Adler arrive en France en 1940. Elle est d'abord internée au camp de Camp de Rivesaltes, avant d'être transférée à Marseille en décembre 1941, où elle est prise en charge au centre d'émigration de Bompard, l'un des hôtels réquisitionnés pour l'internement des femmes juives étrangères.

Son époux ainsi que son fils âgé de dix-sept ans sont, quant à eux, internés au Camp des Milles, situé à proximité d'Aix-en-Provence.

Selma Adler exprime dans ce document son souhait de se rendre aux États-Unis, destination envisagée par de nombreux réfugiés dans l'espoir d'échapper aux persécutions.

Source : Archives départementales des Bouches-du-Rhône



L'arrivée des premiers internés dans le camp de Drancy - 21 août 1941

La Cité de la Muette, construite dans les années 1930, fut en premier lieu réquisitionnée par les Allemands afin d'y interner notamment des prisonniers de guerre.

Mais sa fonction changea avec les rafles du mois d'août 1941, à l'issue desquelles 4 230 Juifs y furent rassemblés.

Crédit : Mémorial de la Shoah / CDJC / Süddeutscher Verlag Bilderdienst

CHAPITRE DISTRIBUÉ :
« LE BOULANGER », P. 90-93

À propos d'un village oublié, « Le boulanger », p. 90.

Déjà trois mois que Raymond est arrivé. C'est passé vite, finalement. Au départ le boulanger craignait un peu – leur logement n'est pas grand, le boulot les prend beaucoup, depuis le temps on s'est habitué à vivre rien qu'à deux, surtout lui. Il a accepté pour sa femme, et parce qu'il est cohérent : tout coup de poignard est bon dans le dos de l'ennemi fascisto-réactionnaire, ravitailler le maquis ou héberger un clandestin, à la guerre comme à la guerre. En plus le fermier est un copain et sa farine est excellente. On a le neveu de sa juive à la maison, donc. Jusqu'à quand, mystère. Dans son labo, derrière le fournil, le boulanger a accroché une carte du monde pour mieux visualiser les mouvements des armées. C'est là aussi qu'il écoute Radio Londres avec sa femme, tous les deux assis sur le banc-coffre collés immobiles comme deux cierges.

À propos d'un village oublié, « Le boulanger », p. 91-92.

Parfois le poste grésille et ça énerve tout le monde. Raymond retient : « Pute de TSF », « Vermine teutonne », « Vive Gabriel Péri ». C'est un gentil garçon, pense le boulanger. (...) Les nouvelles du front, c'est ce qu'on attend surtout. Les bons jours, on plante une épingle sur chaque ville libérée, c'est Raymond qui s'en charge. Il pioche dans la boîte à couture, se hisse jusqu'au planisphère en poussant fort sur ses jambes de poulet et s'applique à piquer où il faut. À cette heure-là il devrait être couché mais ce n'est pas grave : les Boches ont été réduits en purée à Bakmatch, les Anglo-Canadiens ont débarqué en Calabre. Et puis quand il se rassoit, le gosse, il pose sa tête contre la poitrine du boulanger. En ce moment c'est fou comme les Alliés avancent. Grâce à la grandiose Armée Soviétique, on a épinglé tout le coin de Smolensk, Temriouk, et les Yankees ont mis le grappin sur Naples. La Corse est hérissée aussi – suite aux actes héroïques des patriotes, la boîte à couture s'est vidée d'un coup, bam : trois crêpes à Raymond avec le sucre de secours – le même était rose de bonheur jusqu'à la pointe des oreilles. Plus longtemps à tenir, se dit le boulanger, en 1943 le pays entier sera libéré sûr et certain.

À propos d'un village oublié, « Le boulanger », p. 91-92.

Bientôt la vie normale, bientôt La Marseillaise et L'Internationale, enfin, le pain la paix la liberté, c'est pas trop tôt, et l'honneur du pays retrouvé, et la juste vengeance du peuple opprimé, certes certes, les collabos déjà numérotent leurs abattis, la République française des soviets brille dans le bel avenir, bien sûr, le boulanger devrait s'en réjouir mais dans son cœur un secret nuage passe : à la dernière épingle le petit pourra rentrer chez lui.

Documents :

L'appel du 18 juin

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! [...] Rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule !



Français devant l'appel du général de Gaulle, juillet 1940, photographie anonyme.

Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. [...] Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. [...] Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Charles de Gaulle, discours radiodiffusé sur la BBC, 18 juin 1940.



Source : photographie argentique prise par Julia Pirotte, 1944, conservée au Musée de l'Armée à Paris.

Le maquis

Le terme de « maquis » renvoie à la fois au lieu où opèrent ceux qui le composent, au groupe constitué par ces derniers ainsi qu'à la structure et au fonctionnement spécifiques propres à ce type d'organisation. Il constitue un type bien particulier de résistance intérieure en France durant la Seconde Guerre mondiale. Le premier maquis est créé en décembre 1942 dans le Vercors.

Installés dans des régions peu peuplées et difficilement accessibles, comme les massifs montagneux et les forêts, de plus en plus de résistants luttent contre les nazis et les milices. Ils sont quelques centaines au début de l'année 1943, entre 25 000 et 40 000 à la fin de cette même année, et près de 100 000 en juin 1944.





Gaullistes, communistes ou simples réfractaires au Service du travail obligatoire (S.T.O.), ces maquisards mènent des actions diverses : guérilla, accueil ou exfiltration de troupes, transmission d'informations.

En 1943 et 1944, le nombre de maquis (et surtout le nombre de leurs effectifs) augmente dans le sud-est de la France. À l'approche du débarquement en Provence du 15 août 1944, ces derniers jouent un rôle non négligeable dans toute la région, gênant les Allemands et facilitant les opérations des armées alliées.




La photographie étudiée montre les résistants du massif forestier des Venelles, au nord d'Aix-en-Provence, qui composent le maquis de Sainte-Victoire (comme la plupart des maquis, il a pris le nom de son emplacement). Source : Alexandre Sumpf, L'histoire par l'image.



I. Lutter contre les nazis

-  Ligne de démarcation
-  Principaux maquis
-  Principaux combats
-  Représailles allemandes contre les civils

II. S'organiser

-  Grand centre de la Résistance
-  Jean Moulin, envoyé par de Gaulle pour unifier les mouvements de résistance
-  Fondation du CNR (mai 1943)

CHAPITRE DISTRIBUÉ :
« LA SAGE-FEMME »

À propos d'un village oublié, « La sage-femme », p. 183.

Toujours et partout, hélas, mais soyons précis quand même : ce bébé-là, la fille de Marguerite, naquit le 21 avril 1944. Le même mois, plus de deux mille juifs furent arrêtés en province, dans les hôpitaux, les refuges, les maisons d'enfants ; deux convois partirent en mai vers Auschwitz, trois autres pendant l'été. Puis la guerre se termina. Marguerite et Louis prirent leurs trois petits sous le bras, fils, fille, neveu, et quittèrent Mirabelle pour retrouver Paris, leurs proches, leur travail, leur vie enfin, ou ce qu'il en restait. (...)

À propos d'un village oublié, « La sage-femme », p. 183.

Quoi d'autre ? Le docteur de Mirabelle et le châtelain du coin moururent exécutés à la Libération, l'un par les collabos, l'autre par les maquisards ; Marguerite pleura avec les deux veuves. À une réunion d'anciens FFI, Louis croisa l'instituteur et la fille de l'épicier, qui furent longtemps heureux ensemble. Le gendarme se reconvertit. On apprit bien après le décès du maire qu'il avait caché deux demi-juifs chez lui pendant l'Occupation, et même un juif entier. Plus tard, l'école communale ferma. Son directeur historique ne manqua pas l'occasion de prononcer un discours mémorable : soixante-douze minutes de pur lyrisme sans compter l'apéritif. Des autres on n'eut plus de nouvelles, à une exception près : le bon pasteur qui ne voyait bien qu'avec le cœur finit poète, ce qui n'étonna personne. Vint le temps des décorations. La République d'abord honora les maquis, la poudre, le sang versé contre la tyrannie – c'était bien légitime. Par la suite, des civils furent distingués pour leur altruisme héroïque, leur dévouement désintéressé : grâce à ces Justes, partout en France, des familles persécutées avaient été cachées, aidées, nourries, choyées. Sur la médaille frappée à leur nom, on pouvait lire : Quiconque sauve une vie sauve l'humanité. À Mirabelle et alentour, il n'y eut aucune remise de médaille, point de cérémonie d'hommage ni de grand tralala, la postérité ne grava pas un seul profil dans le cuivre et nul ne s'en plaignit, bien au contraire – dans le coin on n'aimait pas trop les vantards, quant aux héros, mazette, personne n'en connaissait.

À propos d'un village oublié, « La sage-femme », p. 183.

Du passé, remisé dans le foin avec les armes non déclarées, les anciens parlèrent peu et encore aujourd'hui au village tout le monde tombe d'accord avec eux : il n'y a rien d'exceptionnel qui se soit passé à cette époque dans ces collines, pas de haut fait, pas la queue d'un remarquable morceau de bravoure qui vaudrait breloque, non, juste des coups de main naturels entre voisins, des coups de pouce parce qu'on le pouvait, des affaires de courgettes et d'auto-stop que le hasard ou la chance a bien goupillées, un petit berceau de chiffon plus deux ou trois autres bricoles aussi communes, fragiles et précieuses que la vie même – rien, en somme, qui mérite d'en faire toute une histoire.

Documents :



Les Généraux Leclerc et von Choltitz en chemin pour signer la capitulation à Paris Les Généraux Leclerc et von Choltitz en chemin pour signer la capitulation à Paris.

Lieu de conservation : Agence AKG Images site web Date de création : 25 août 1944

Libération de Paris le 25 août 1944 - Scannez le QR Code pour visionner la vidéo



Les Justes de France

Pendant la Seconde Guerre mondiale, en Europe, un certain nombre d'hommes et de femmes non-juifs ont aidé des Juifs en leur fournissant secours, nourriture, vêtements, abris, caches, faux papiers, informations sur une rafle à venir, convoyage jusqu'à une frontière, accès à l'école ou au travail... Individuellement ou au sein de réseaux, de toutes conditions sociales, d'opinions et de confessions différentes, dans les grandes villes comme dans les zones rurales les plus isolées, c'est animé par le même refus de la barbarie, par le sens de la solidarité et de l'humanité qu'ils ont agi.

Mémorial de la Shoah, Exposition itinérante

Source : Mémorial de la Shoah

Le 19 août 1953, est créé, à Jérusalem, l'Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah – YAD VASHEM-, un nom tiré du chapitre V du Prophète Isaïe : « Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés ».

En 1963, une Commission présidée par un juge de la Cour Suprême de l'Etat d'Israël est alors chargée d'attribuer le titre de « Juste parmi les Nations », la plus haute distinction civile décernée par l'Etat hébreu, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi.

Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger.



Au cours d'une cérémonie officielle, le Représentant de l'Ambassade d'Israël remet aux « Justes parmi les Nations » ou à leurs ayants-droits, une médaille gravée à leur nom ainsi qu'un diplôme d'honneur. Leurs noms sont inscrits sur le mur d'honneur du Jardin des « Justes parmi les Nations » de Yad Vashem, à Jérusalem.

Les noms des Justes parmi les Nations de France sont également inscrits à Paris, dans l'Allée des Justes, près du Mémorial de la Shoah, rue Geoffroy l'Asnier.

Il y avait environ 320.000 juifs en France en 1940. 76.000 ont été déportés, 2551 seulement sont revenus, et parmi ces derniers aucun enfant. Si les trois quarts de la population juive ont survécu, c'est parce que la Résistance et la Résistance Juive sont intervenues et que des milliers d'autres se sont levés pour dire NON à l'abomination génocidaire du régime nazi soutenu par le gouvernement du maréchal Pétain.

Source : Comité Yad Vashem France